

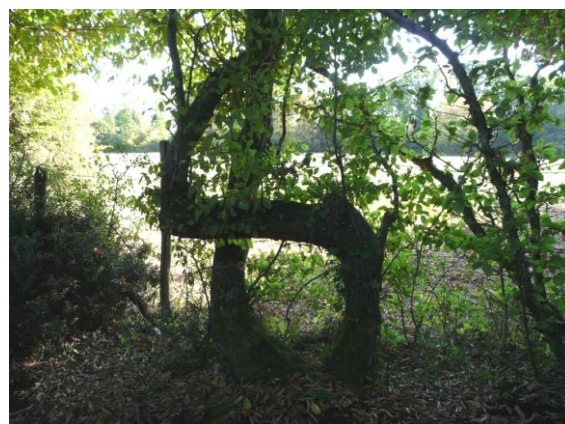
Le plessage des haies dans le Haut-Maine, Perche et Vendômois

Quand on se promène par les chemins creux qui bordent encore les champs et les pâtures, on peut voir quelquefois sur les talus des troncs étrangement tortueux. Ce n'est pas toujours naturel : il s'agit là de vestiges des « plesses » d'antan, méthode de clôture vivante encore courante jusque dans les années soixante. La grande mutation de l'agriculture de l'après-guerre a eu presque totalement raison de cette pratique millénaire que César mentionne déjà dans la Guerre des Gaules à propos des Gaulois :

« Ils étaient dans l'habitude de couper de jeunes arbres, de les courber, d'y placer transversalement de nombreuses branches, et d'entremêler le tout d'épines, afin qu'à l'instar d'un mur, ces haies leurs servissent de retranchements, à travers lesquels il n'était possible ni de pénétrer, ni même de rien voir ».

Plessier vient d'une racine grecque qui a donné en latin le verbe « plectere », soit plier, tresser, entrelacer. C'est une technique traditionnelle de taille des haies vives qui est proche du recépage. Elle consiste à entailler la base des arbres et des arbustes - tout en préservant l'approvisionnement du végétal en sève - puis à les coucher en les entrelaçant. La haie plessée poursuit alors sa croissance naturelle et les arbustes fendus cicatrisent et se dédoublent à travers le temps.

« La Maison Botanique de Boursay ».



Le plessage aujourd'hui

Si l'homme a créé la haie vive pour délimiter son espace et protéger ses cultures du bétail et des bêtes sauvages, le plessage des haies lui a permis de renforcer ces limites en en faisant de véritables clôtures vivantes infranchissables, robustes, serrées et efficaces. En entretenant ces haies-clôtures, le paysan assurait sa protection tout en récoltant aussi le bois de chauffage qui lui revenait.

Aujourd'hui, cette technique très esthétique et écologique ouvre d'autres horizons :

Elle peut limiter et agrémenter les aires de pique-nique, les sentiers de randonnée, les lieux de promenades, les quartiers d'habitations pavillonnaires, les espaces verts publics...

Elle peut renforcer les éléments qui présentent un danger pour le public : les mares, les dévers, les puits, les zones dont l'accès doit être contrôlé, comme les installations Télécom ou EDF, les emplacements comportant des éléments à dissimuler comme les conteneurs de déchets, les stations d'épuration, etc.

Elles sont appréciées sur les sites à mettre en valeur, comme les monuments historiques, les milieux à activités agricoles spécifiques (ruches, potagers, vergers) pour les auxiliaires de pollinisation et de lutte biologique, le pourtour des bâtiments d'exploitation agricole.

Outre son esthétique, ses avantages écologiques sont incontestables : bilan carbone quasi parfait et énergie grise minimale (en dehors de l'utilisation de la tronçonneuse) lors de sa mise en oeuvre.

Elles offrent en outre des niches écologiques pour les petits mammifères, passereaux, batraciens, reptiles, faune et flore très diversifiée...



Que plessier ?

En principe, on peut plessier toutes les espèces végétales. Mais les essences feuillues habituelles souples et admettant bien la taille sont plus appropriées : le chêne, le charme, le noisetier, mais aussi le prunelier et l'aubépine pour leurs redoutables épines qui rendent la clôture réellement infranchissable.



Comment plessier ?

Dérincer : Le plessier doit bien nettoyer les abords en éliminant le bois mort, les ronces et tout ce qui est gênant afin de rendre le pied de la haie accessible et propre.

Il sélectionne les troncs les plus verticaux et vigoureux destinés à faire des « guettes » de la grosseur d'un poignet, et les brins destinés à être plessés.

Entailler : Une coupe oblique est faite à la serpe ou à la tronçonneuse au pied du brin pour le plier, tout en conservant une charnière vivante qui lui permettra de continuer à pousser. Le talon restant est supprimé.

Planter : Des piquets d'environ 1,60 m seront plantés verticalement à intervalles de 0,40 m ou 0,50 m pour constituer la trame du laçage. Les guettes (piquets vivants) laissées ici et là renforceront l'ensemble.

Façonner : Les brins entaillés seront couchés à environ 30°/45° et entrelacés de part et d'autre des piquets et des guettes. La cime des tiges sera toujours orientée vers le haut de la pente du terrain afin de favoriser la repousse.



Parer : Pour bien achever le plessage, on pare d'une tresse finale de deux brins souples (gaulettes de coudrier par exemple) afin de bloquer les plesses qui pourraient remonter par élasticité.



On égalise ensuite à la serpe ou à la tronçonneuse le haut des guettes et des piquets à environ 12 cm au dessus de la parure afin de parfaire le travail et de satisfaire le regard.



Pour en savoir plus

« Le plessage de la haie champêtre, clôture vivante » (Maison botanique de Boursay-2002)

« Le plessage de la haie champêtre, clôture vivante-Guide technique » (Maison botanique de Boursay-2012), document consultable en ligne :

http://data.over-blog-kiwi.com/0/50/38/70/201304/ob_0c8ac7_brochure-plessage-pour-publication-en-ligne.pdf

Jean Marie MANSION : Video et site

<https://www.youtube.com/watch?v=yEnLZGO25tI>

<http://mansionjeanmarie.wifeo.com/>

*Crédit photographique : Maison botanique de Boursay et Alain Rocheron
Dessin : Dominique Mansion - Maison botanique
Textes : Alain Rocheron, librement inspirés de Maison botanique de Boursay,
Franck Viel, Jean Marie Mansion, Dominique Mansion.
Document non commercial.*

Délégation MPF-72

24, rue du Petit-Vignard
72190 SAINT-PAVACE
0243818780

sarthe@maisons-paysannes.org

**maisons
paysannes
de france**

Délégation MPF-41

4, rue du Port
41500 COUR-SUR-LOIRE
02 54 46 86 82

loir-et-cher@maisons-paysannes.org